



Des origines de l'usine du capitaine Cook au projet Jaclin

Chapitre 2 - De 1945 au projet du groupe Eiffage

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, après une courte période où l'usine est propriété de la Société anonyme des pêcheries de la Morinie (Quimperlé), Paul Larzul, le père, rachète l'usine de Doëlan en 1946.

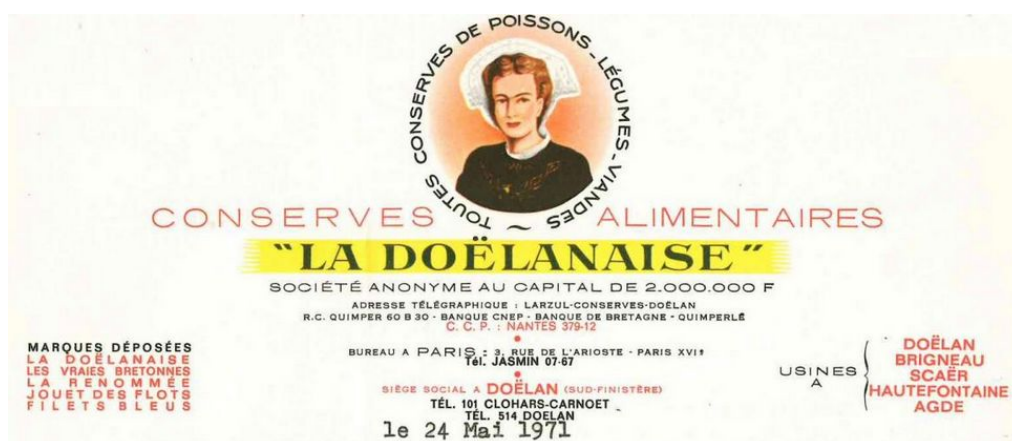
C'est la naissance de La Doëlanaise.

« C'était un ramassis de bâtiments, sans queue ni tête », comme aimait le rappeler Paul Larzul, le fils, qui avait alors 17 ans : « Le fer-blanc et les matières premières comme l'huile et le sucre, manquaient. Les entreprises avaient des bons de rationnement comme tout le monde. » (Cf. Ouest France du 27/02/2015)

Jusqu'en 1950, les établissements Larzul traitent aussi des petits pois et des haricots. Le conditionnement du poisson est alors un travail saisonnier : sardine et thon blanc de juin à novembre, maquereau de février à mai. Une centaine de femmes s'occupaient de la découpe et du remplissage des boîtes.

C'est la grande époque de la pêche à la sardine, dont deux années record en 1956 et 1962.

En 1962, Paul Larzul (le fils) devient propriétaire de l'usine et cède l'activité légumes et plats cuisinés afin de se recentrer sur les activités de conserves de poissons. Il rachète la marque Capitaine Cook dont l'usine prend le nom avec les marques la Doëlanaise, Filets bleus, La Douarneniste.



Archives du département du Finistère

Le renforcement de la loi sur les établissements classés en 1976 rend la mise en conformité plus rigoureuse et les contrôles administratifs plus fréquents. La Doëlanaise, qui se développe et

compte environ 80 salariés, modernise ses installations : chambre froide de plus grande capacité, chaudières plus performantes sont signalées aux services de la préfecture.

La marque « Capitaine Cook » s'est imposé en 1970, quand Paul Larzul, le fils, l'a relancée. L'effectif passa alors à plus de 90 personnes.

Ce serait intéressant d'obtenir en direct des témoignages sur les conditions de vie dans l'usine du Capitaine Cook. Vous avez peut-être des amis ou de la famille qui ont gardé des souvenirs... Pour plus d'informations, « [Les ouvrières de l'ex-conserverie Larzul à Doëlan](http://doelan-clohars-environnement.over-blog.com/article-33806469.html) » sur notre blog (<http://doelan-clohars-environnement.over-blog.com/article-33806469.html>) et les deux ouvrages de Daniel Picol : « *Conserveries et vie maritime Douëlan, Quimperlé, Merrien, Brigneau, Belon, Mouëlan, Riec, Pont-Aven* ». Edition « *Les points sur les I* ».



collection particulière de Paul Larzul-Daniel Picol

On a toutefois des témoignages d'ouvrières dans l'ouvrage « Clohars-Carnoët et la mer » de Marcel Gozzi, Joël Le Thoër et Jacques Vallois aux éditions Liv'Editions. On y voit que les conditions de travail étaient dures mais il n'y a pas trace de conflits comme on a pu le voir à Douarnenez. La famille Larzul jouissait a priori d'une bonne réputation malgré un travail pénible de 10 heures par jour, un travail toujours debout dans une atmosphère moite et chaude de vapeurs d'huile, au moins 6 jours sur 7 ; conditions de travail de l'après-guerre.

Les conditions de travail se sont ensuite améliorées autour des années 70 avec une usine un peu plus moderne et plus automatisée. Mais les conditions de travail restaient difficiles avec des horaires qui dépendaient des quantités de poissons à traiter. Pendant la période de la sardine, le travail commençait tôt et se terminait souvent à 22 heures !

A partir de 1985, l'usine Larzul cessa de mettre la sardine en conserve du fait de sa rareté et ne traitait plus que du thon. En 1988, Intermarché acquiert l'usine du Capitaine Cook à Doëlan. Son activité principale est alors la réalisation de conserves de thon et de maquereaux.



En 1994, les dirigeants de la conserverie, confrontés à la nécessité de mettre leur usine en conformité avec les normes européennes, s'interrogent sur l'avenir du site. Pour éviter une délocalisation de l'usine sur un autre territoire, Marcel Raoult, maire de l'époque, fera en sorte de faciliter le maintien de l'industriel sur la commune.

L'usine déménage en 1998 sur le site de la zone artisanale de Keranna et ferme la conserverie de Doëlan qui reste à l'abandon depuis 1997.

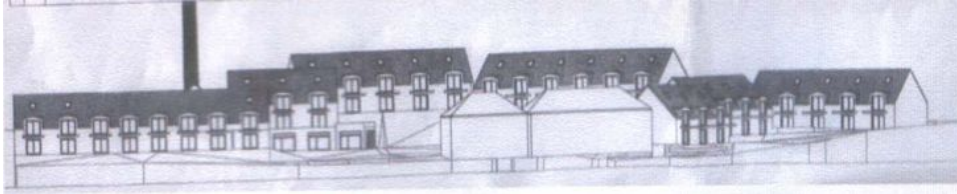
Toutefois, le 23 juin 1997, un incendie ravage l'usine Capitaine Cook de Plozévet et 80 salariés sont presque immédiatement réembauchés dans l'ancienne usine de Doëlan le 4 août 1997. Tout est remonté et réactivé quelques mois pour l'occasion (Cf. Le Télégramme du 03 février 1998).

L'usine désaffectée a ensuite servi de lieu d'accueil aux services techniques municipaux jusqu'en 2000 tout en continuant de proposer à la vente ses produits.

En 2003, la Commune est informée de la mise en vente du site.

Le 27 juillet 2004, DCE rencontre Commerce – Développement et un architecte travaillant régulièrement pour la commune car ils désiraient connaître l'état de réflexion de DCE. Le groupe Lagrange, spécialisé dans la résidence de vacances de prestige était intéressé par le site. En fait, ils n'iront pas plus loin compte tenu des contraintes et du prix demandé par Intermarché.

En mars 2005, le groupe Eiffage se montre alors intéressé mais envisage de détourner la vocation industrielle du lieu pour le transformer en zone résidentielle hôtelière (transformation en appartements vendus puis loués grâce aux lois de défiscalisation type « Robien »). Un premier projet est déposé en Mairie par le groupe en 2005.



La perspective du projet Eiffage dans une version datée du 27 Octobre 2005.



L'esquisse Eiffage du 15 Décembre 2005 diffusée le 9 Janvier 2006.

Sur le plan ci-dessus, on note l'absence de relation avec le paysage et les constructions environnantes.

La partie gauche commence à la place de la façade N-NW de l'actuelle « Maison au balcon » de 1884 censée être démolie. Les 8 bâtiments projetés forment de loin un linéaire dénoncé par l'Architecte des Bâtiments de France. Certains y ont vu une « caserne » ! On note la quantité de grandes fenêtres avec des baies vitrées qui ont conduit un jeune architecte à parler d'OVNI dans le paysage du port ... Les représentants du Groupe Eiffage, eux, évoquaient un « petit village de pêcheurs ».

Le 30 septembre 2005, DCE rencontre le délégué régional pour l'immobilier du groupe Eiffage et les riverains ont pu connaître le contenu du projet à la suite d'une autre réunion.

Le 13 décembre 2005, création du Collectif pour la Protection et la Valorisation du site du capitaine Cook et bien-sûr, DCE était partie prenante de ce collectif qui comprenait 5 autres associations : Amis des Chemins de Ronde, Cap Avenir, Défense du Site de Rostel, Eau et Rivières de Bretagne, La Vallée Verte.

Le 31 août 2006, le Collectif dépose une Demande d'Instance de Classement du Port de Doëlan.

Le Collectif sort un dossier ([Collectif pour la Protection et la Valorisation du Site de l'Ancienne Usine de Doëlan](#)) analyse le projet Eiffage en le contestant vivement.

En février 2006, l'ABF, l'architecte des bâtiments de France donne un avis défavorable au projet en demandant au groupe Eiffage de revoir sa copie.

17 juillet 2006, DCE s'insurge dans son bulletin : « Peut-on tolérer l'implantation de villages de vacances inconvenants dans des sites remarquables ? »

29 juillet 2006, Eiffage dépose son permis de construire. Une résidence de standing devrait dominer l'entrée du port de Doëlan dans dix-huit mois. L'article d'Ouest France à ce propos indique qu'il n'aura fallu qu'une année depuis la signature du compromis de vente entre Intermarché (ancien propriétaire du site) et le groupe immobilier Eiffage pour que le projet se concrétise.

Le maire de l'époque, René Le Floch indique : *« Depuis la première présentation, il y a eu beaucoup de changement. La société Eiffage a tenu compte des observations de l'architecte des Bâtiments de France. Puis le projet a été amendé en conseil municipal à huis clos », explique René Le Floch. L'élu n'hésite pas : à ses yeux, ce complexe sera un atout pour Clohars.*

La résidence de Doëlan devrait être un intéressant investissement immobilier pour qui recherche un produit de défiscalisation. Rien de plus classique.

68 logements avec service petit-déjeuner et buanderie, autant de places de stationnements en extérieur, de la végétation, 26 arbres haute-tige... seront sortis de terre et transformeront le site de l'ancienne conserverie de Doëlan en villégiature de standing.

Comme prévu, l'emblématique cheminée de briques rouges dominera toujours le port de Doëlan.

En fait, l'ABF avait-il alors validé les plans ? La suite dans le chapitre 3...

Réalisé par DCE